

L'avenir de l'Europe : notre avenir

Le 25 mars, à Rome, l'Union Européenne fêtera son sixantième anniversaire. 60 ans de paix pour 500 millions de citoyens qui vivent libres au sein de l'une des économies les plus prospères de la planète et d'une union inédite dans le monde. Ce 60^{ème} anniversaire des traités de Rome doit nous permettre à tous, dirigeants et citoyens européens de réfléchir à l'état des lieux du projet européen, d'en faire une critique constructive pour le relancer afin de retrouver plus de solidarité et de cohérence politique.

Car l'heure est particulière. Attaqué de l'intérieur, Brexit, crise de l'Euro, tentations populistes et extrémistes, défiance d'une partie des Européens..., le projet européen est aussi bousculé par des événements extérieurs: un président Américain imprévisible et détestable, les rêves de grandeur de la Russie, la permanence d'un islamisme menaçant...C'est l'heure de se montrer à la hauteur des créateurs de l'Europe pour rebondir face à des attaques tout azimut. Comme l'a déclaré **Jean-Claude Juncker**: *« Il y a 60 ans, les pères fondateurs de l'Europe ont choisi d'unir le continent par la force du droit plutôt que celle des armes. Nous pouvons être fiers de ce que nous avons accompli depuis lors. La plus sombre de nos journées en 2017 sera toujours bien plus lumineuse que n'importe laquelle passée par nos aïeux sur les champs de bataille ».*

C'est l'heure de redonner vie au seul débat qui compte, comme aime à le rappeler régulièrement Jacques Delors : « Pourquoi voulons-nous vivre ensemble ? » Gageons que face à un environnement hostile les dirigeants et les citoyens européens retrouveront de la vertu et du bonheur à la construction européenne. De nombreuses initiatives voient le jour, de la part de la Commission mais aussi de différents pays de l'UE comme de la société civile qui se mobilise à travers, en particulier, des États généraux de l'Europe.

A- Quel avenir pour l'Europe ?

Ce dossier évoque le livre blanc de la Commission Européenne, la déclaration de 11 ministres pour l'emploi réunis à Paris, les conclusions du sommet social tripartite et propose un bilan de ce qu'est aujourd'hui l'Europe sociale.

- **L'initiative de la Commission Européenne qui vient de présenter le Livre blanc sur l'avenir de l'Europe pour relancer le projet européen**

Avant cela, le livre blanc examine sans tabou les facteurs de changements qui influenceront sur l'évolution de l'Europe au cours des dix prochaines années, qu'il s'agisse de l'impact des nouvelles technologies sur la société et l'emploi ou des doutes suscités par la mondialisation, des nouvelles menaces qui pèsent sur la sécurité ou de la montée du populisme. Il énonce clairement le choix auquel nous sommes confrontés: soit nous nous laissons emporter par ces tendances, soit nous nous en saisissons et nous profitons des nouvelles perspectives dont elles sont porteuses.

Le livre blanc expose **cinq scénarios**, sans prendre directement partie pour l'un ou pour l'autre. Le débat sera lancé au sommet de Rome. La volonté de la Commission est de ne pas verrouiller les débats avant des élections dans plusieurs pays importants de l'UE. Le débat devrait se terminer avant les élections européennes de juin 2019. Le livre blanc sera complété par 5 rapports thématiques dont l'un abordera les questions sociales.

Les 5 scénarios vont d'une Union refermée sur le seul marché commun à une Europe fédérale en passant par le statu quo actuel ou une Europe à plusieurs vitesses ou une Union qui délèguerait davantage aux états. L'Europe à plusieurs vitesses a les faveurs de JC Juncker comme celle de la France qui a accueilli à Versailles, le 6 mars, un mini-sommet des 4 pays désormais les plus importants de l'UE : la France, l'Allemagne, l'Italie et l'Espagne. Pour le président de la Commission il faut « ouvrir un nouveau chapitre » de l'histoire de l'Europe.

https://ec.europa.eu/commission/sites/beta-political/files/livre_blanc_sur_lavenir_de_leurope_fr.pdf

- **La déclaration des ministres de l'emploi de 11 pays européens réunis à Paris, le 2 mars**, sous l'égide du premier ministre Bernard Cazeneuve, en présence des partenaires sociaux et des représentants de la Commission.

Ils y affirment leur soutien à la création d'un socle européen des droits sociaux tout en saluant l'initiative de la Commission européenne qui a lancé une vaste consultation publique en mars 2016 sur ce projet majeur. Les ministres indiquent que « l'Europe doit protéger ses citoyens » et veulent « continuer de promouvoir un modèle social européen ambitieux et protecteur ». Le socle européen des droits sociaux devra reposer sur plusieurs composantes. La définition de règles communes en matière de conditions de travail et de santé au travail (salaire minimum, droit à la déconnexion...). Un marché du travail accessible à tous et socialement juste (mobilité, accès au premier emploi, garantie Jeunes, lutte contre les fraudes au détachement...). Un filet social garanti pour tous les travailleurs européens pour mieux les protéger des aléas de la vie professionnelle (conditions de travail décentes pour toutes les formes d'emploi, droit universel à la formation...). Et enfin, ce socle doit reposer sur un dialogue social accru.

En conclusion, les ministres de l'emploi ont déclaré : « Alors que dans toute l'Europe les populismes progressent, l'Europe doit être un bouclier social efficace pour nos concitoyens. Nous l'affirmons ici : les noces de diamant de l'Europe, au moment où nous fêtons nos 60 ans de destin commun, seront sociales ou ne seront pas ! ».

<http://www.gouvernement.fr/conference-sociale-europeenne-declaration-conjointe-des-ministres>

- **En parallèle, le sommet social tripartite le 8 mars**

La Commission, le Conseil européen, la Confédération européenne des syndicats et le patronat européen (BusinessEurope) ont débattu de l'avenir de l'Europe, en particulier des questions de croissance, d'emploi et d'équité.

Au nom de la Confédération européenne des syndicats (CES), son secrétaire général, **Luca Visentini**, a déclaré: « *Les syndicats exhortent l'Union européenne à redoubler d'efforts pour accroître les investissements et créer des emplois de qualité... Les travailleurs ont besoin de sentir les effets de la reprise* ».

Emma **Marcegaglia**, présidente de BusinessEurope a, pour sa part, déclaré: « *Les Européens font face à des défis sans précédent, liés à l'environnement international, aux négociations à venir sur le Brexit, à l'emploi, à la sécurité, aux migrations, entre autres. En agissant isolément, les États membres ne seront pas en mesure de répondre efficacement à ces défis. Ils doivent rester unis* » et elle a poursuivi « *les employeurs européens estiment que, pour améliorer la prospérité en Europe, il est urgent de mener une politique industrielle ambitieuse dans l'Union et d'encourager des services publics performants ainsi qu'un programme d'action dynamique en faveur des PME.* »

<https://www.zonebourse.com/actualite-bourse/Union-europeenne-Declaration-commune-a-l-issue-du-sommet-social-tripartite--24007752/>

Pour encourager le débat sur l'avenir de l'Europe, la Commission européenne, en collaboration avec le Parlement européen et les États membres intéressés, accueillera une série de « Débats sur l'avenir de l'Europe » dans les villes et les régions partout en Europe.

B- Un triple A pour l'Europe sociale ?

Quand on parle de politique européenne, on oublie souvent l'impact des trois fonds sociaux de redistribution de l'Union européenne : Le FSE (fonds social européen), le Fonds européen de développement régional (FEDER) et le Fonds de cohésion. Or, entre 2007 et 2014, le FSE, a concerné un travailleur européen sur deux et a aidé 10 millions d'Européens à trouver un emploi, pour des dépenses de 115 milliards d'euros. Si la première volonté de l'Europe fut la création d'un marché commun par le rapprochement progressif des politiques économiques et que les principales politiques communes étaient liées au commerce, aux transports et à l'agriculture, le volet social de l'UE a permis le recul de la pauvreté en Europe.

Parmi les 498 millions d'Européens, quels sont ceux à être concernés par les fonds sociaux européens? :

- **Surtout des femmes (52 %) et des jeunes (32 %).** Les bénéficiaires du FSE semblent avoir joué pour les populations les plus fragiles, comme les migrants, les victimes de handicap ou les communautés marginalisées comme les Roms ; et aussi pour certains pays dont la situation économique était fragile. Le pays le plus pauvre de l'UE, la Bulgarie, a notamment eu largement recours au FSE, pour un impact positif notamment sur les jeunes grâce à un programme de lutte contre la déscolarisation.

- **Un bilan très variable en fonction du pays.** Le FSE est très utilisé dans certains pays, mais très peu dans d'autres, qui en auraient sans doute plus besoin. La Roumanie, la Slovaquie, ou la Hongrie par exemple n'ont utilisé qu'une infime partie des fonds qu'on leur proposait pour soutenir l'emploi.

- **Le Fonds social européen (FSE), créé en 1957,** a soutenu la reconversion des victimes des grandes restructurations des années 1970. Dans les années 1990, une autre enveloppe européenne – le Fonds de cohésion – a aidé la Grèce, le Portugal, l'Irlande ou l'Espagne à rattraper les économies des pays fondateurs.

Le rapport entre l'emploi et les programmes financés par l'UE est compliqué à évaluer, tant les projets sont multiples et multidirectionnels. Le FSE concerne aussi bien des formations cofinancées par l'UE, des aides à la mobilité ou à la garde d'enfants ou encore des opérations de soutien aux systèmes scolaires.

L'enjeu crucial de l'harmonisation européenne : le FSE est surtout efficace dans les pays où le système social est peu développé. Pour les pays les plus développés en matière sociale, l'Union européenne apporte moins qu'aux autres. L'harmonisation suppose de tendre vers un niveau moyen de protection sociale, sans doute inférieur à ce que les pays mieux-disant connaissent actuellement.

L'aide européenne a permis de voir d'autres indicateurs se stabiliser : l'évolution des inégalités, qui restent stables mais surtout le risque de pauvreté qui faiblit depuis 2013 partout en Europe. La part de la population souffrant de privations sévères a fortement décliné à quelques exceptions comme la Grèce ou l'Italie.

Pourquoi l'Europe sociale n'avance-t-elle pas assez vite ?

En fait, beaucoup d'États ont refusé et refusent de céder à Bruxelles une part de leurs compétences sociales :

- **L'Europe devait rester un vaste marché et faisait peur à certains.** Le Royaume-Uni voulait imposer ses priorités. Les pays du Nord redoutaient qu'une politique sociale

commune n'aboutisse à un nivellement par le bas et ne menace leur propre haut niveau de protection. C'est seulement avec le traité d'Amsterdam en 1997, grâce à Tony Blair et Lionel Jospin, que furent insérées des dispositions sur le social vraiment conséquentes. Le traité donne pour objectif à l'Union : un niveau élevé d'emploi, la réglementation du travail et la lutte contre l'exclusion.

- **L'Europe sociale peine à avancer** : en 2008, la Commission propose d'allonger le congé de maternité à 18 semaines. Les gouvernements nationaux bloquent cette disposition qui sera abandonnée en 2015. La directive sur le temps de travail est en négociation depuis 2003, qui limite la durée hebdomadaire du travail à 48 heures (appliquée en France pour le secteur hospitalier), sa renégociation n'a toujours pas abouti. La révision sur la directive des travailleurs détachés patine (un texte de 1996 avant l'élargissement de l'UE).

Qu'en pensent les responsables européens ?

- **« L'évaluation d'aujourd'hui prouve que le Fonds social européen fait une réelle différence dans la vie des Européens.** Des millions de personnes ont trouvé un emploi, amélioré leurs compétences ou ont trouvé leur moyen de sortir de la pauvreté et de l'exclusion sociale ». C'est de la solidarité en action a commenté **Marianne Thyssen**, la Commissaire belge, en charge de l'emploi et des affaires sociales.
- **« Le cœur d'une politique sociale, c'est une politique de redistribution, et, pour cela, il faut de l'argent »**, affirme Nicolas Levrat, spécialiste du droit européen à l'université de Genève. Les montants alloués restent faibles au regard du PIB européen (74 milliards d'euros pour le FSE sur la période 2014-2020).

Une composante sociale au prochain Conseil européen

- **Le président de la commission, Jean-Claude Juncker, voudrait que « l'Europe ait le triple A social »** : « Une Europe synonyme de paix entre les États membres de l'Union Européenne, constituée de valeurs qu'il faut préserver et développer : la libre circulation des travailleurs, la lutte contre les discriminations et les racismes, l'opposition à la peine de mort, l'égalité hommes/femmes, le respect des droits sociaux fondamentaux intégrés dans le traité de Lisbonne depuis 2007... ».
- **La garantie pour la jeunesse**, dotée de 6,4 milliards d'euros depuis 2013, devrait disposer de 2 milliards de plus d'ici à 2020. Elle vise à proposer aux jeunes de moins de 25 ans une formation ou un emploi dans les quatre mois suivant la fin de leurs études ou la perte d'un travail.
- **« Un socle européen des droits sociaux »** sera publié le 24 avril 2017, conçu comme un moteur pour relancer la convergence sociale vers le haut. Il comprendra une liste de recommandations aux États membres, un texte législatif sur la réconciliation vie privée/vie professionnelle, une révision de la directive sur les contrats de travail pour en faire bénéficier ceux qui travaillent pour des plateformes internet et des dispositions pour leur assurer une protection sociale adéquate sans oublier la révision de la directive sur les travailleurs détachés (Voir plus haut page 2 la déclaration de 11 ministres de l'emploi réunis à Paris le 2 mars).

L'Europe sociale, si longtemps bridée par la Grande-Bretagne, verra-t-elle une inflexion avec le Brexit et les opinions publiques européennes insatisfaites de l'UE ? Il faut l'espérer.

Références

https://ec.europa.eu/commission/news_fr

http://www.euractiv.fr/section/europe-sociale-emploi/news/leurope-sociale-progresse-contre-toute-attente/?nl_ref=28302461

http://ec.europa.eu/social_fr

Note

(1) L’initiative de la société civile : le 18 mars, les États généraux de l'Europe, rendez-vous de la société civile en France, se sont réunis à Lille :

www.etatsgeneraux.eu